



REGLEMENT DE CONSULTATION

**Approvisionnement et livraison de fournitures scolaires
au sein des écoles publiques de la commune de Guilers**

date limite de réception des offres :

vendredi 16 octobre 2026 à 17h00

1 – Identification de l’acheteur public

Mairie, 16 rue Charles de Gaulle – 29820 GUILERS – 02.98.37.37.37

2 – Objet du marché

La présente consultation porte sur l’approvisionnement et livraison de fournitures scolaires au sein des écoles publiques de la commune de Guilers.

3 – Caractéristiques du marché

3.1 - Forme

Ce marché est passé en procédure adaptée, conformément aux articles L 2123-1, L2125-1. Il s’agit d’un accord-cadre à bons de commande.

3.2 – Allotissement

Le marché n’est pas alloti.

3.3 – Durée du marché

Le marché est passé pour un an et démarrera à sa date de notification. Il sera reconductible trois fois de manière implicite sauf dénonciation contraire par l’une des deux parties au contrat 3 mois avant le terme.

Pendant toute cette période, le titulaire devra exécuter les bons de commande qui lui seront adressés au titre du présent marché.

3.5 – Quantités

Les quantités des produits à fournir pour chaque produit sont celles indiquées à titre indicatif pour une année, dans le bordereau de prix joint au présent accord-cadre.

3.6 – Délai de validité des offres

Le délai minimum de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

3.7 – Mode de règlement

Les paiements seront effectués par virement après émission d’un mandat administratif dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique (délai global de paiement de 30 jours).

3.8 – Unité monétaire

Les marchés seront conclus en euro.

3.9 – Remise du dossier de consultation aux candidats

Le dossier de consultation sera téléchargeable sur <https://www.megalis.bretagne.bzh>

Le dossier de consultation des entreprises sera composé par :

- le règlement de consultation
- l'accord-cadre valant acte d'engagement et CCAP à compléter
- le bordereau de prix unitaire à compléter
- le cahier des clauses techniques particulières

Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

4 – Présentation des candidatures et des offres

Les candidats transmettent leur candidature sur *https : www.megalis.bretagne.bzh*

La candidature devra contenir :

4-1 les justificatifs ci-après mentionnés résultant des obligations des articles 51 à 53 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

- La lettre de candidature suivant modèle DC4 ou équivalent
- La déclaration du candidat suivant modèle DC5 ou équivalent
- Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée attestant que le candidat :
- A satisfait aux obligations fiscales et sociales lui incombant au 31.12.2013 ou DC7
- Ne fait pas l'objet d'interdiction de concourir
- Ne fait l'objet durant les cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, 324-10, 125-1, 125-3 du Code du travail.
- Respecte les dispositions des articles L323-1, L323-8-2, L323-8-5 du Code du Travail s'il y est soumis.

Conformément aux nouvelles dispositions relatives à la commande publique, les attestations fiscales et sociales ne sont plus exigées lors de la remise de l'offre. En revanche, elles le seront auprès du candidat retenu.

Désormais, les candidats peuvent fournir avec leur offre une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée, attestant qu'ils ont satisfait aux obligations sociales et fiscales leur incombant (ce document est mentionné au paragraphe 3 ci-dessus).

Néanmoins, les DC7, les différents volets de la liasse fiscale n°3666, ainsi que les attestations relatives aux cotisations maladie vieillesse et congés payés seront toujours acceptés s'ils figurent dans l'enveloppe.

- Si le candidat est en redressement judiciaire, il doit fournir la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.
- Le descriptif des moyens matériels et humains dont dispose le candidat notamment en matière de livraison
- Pour les entreprises nouvellement créées, un extrait du Registre du commerce justifiant sa création dans l'année
- Les attestations d'assurances en responsabilité civile dommage aux tiers en cours de validité
- Copie de ou des agréments sanitaires(s) délivré(s) par la Direction des Services Vétérinaires lorsque les activités des candidats sont soumises à l'agrément.

4.2 – L’offre :

Un projet de marché comprenant :

- L’acte d’engagement complété, daté et signé du candidat ou par son représentant dûment habilité à engager la société pour le marché.
- ***Le bordereau de prix unitaire complété et transmis sous format excel au moment de la remise de l’offre.***
Ce bordereau devra être transmis en parallèle par écrit ou en pdf, daté et signé du fournisseur
- L’offre du candidat
- Une note précisant les modalités de livraison.

Les candidats doivent utiliser les bordereaux de prix unitaires joints à l’acte d’engagement. Une tolérance de 5 % de produits non complétés sera acceptée. Tout autre document ne respectant pas, en tous points, la structure et le contenu du document élaboré par le pouvoir adjudicateur ne sera pas accepté. Le candidat verra alors son offre écartée d’office.

4.3 – Cas des candidats en groupement

Chaque membre du groupement doit remettre l’ensemble des pièces à produire – article L1220-1 du code de la commande publique

5 – Jugement des offres

Ce jugement sera effectué dans les conditions prévues aux articles R2152-6 et suivants du code de la commande publique.

Les critères retenus pour le choix de l’offre économiquement la plus avantageuse seront pondérés comme suit :

- 1- **Critère n°1 : le prix 40%** Les offres seront jugées sur la base de prix unitaires hors taxes exprimés en euros (tel qu’indiqué dans le bordereau de prix)
- 2- **Critère n°2 : la qualité des produits proposés 20 %.**
- 3- **Critère n°3 : services associés : 25 %.** Conditions et fiabilité de livraison, modalités, gestion des commandes. Livraison par site et par classe.
- 4- **Critère n°4 10% :** Moyens proposés pour faciliter les commandes à passer, site internet dédié à la commande, catalogue papier mis à disposition de chaque enseignant
- 5- **Critère n°5 : critères environnementaux 5%.** Les fournitures proposées devront, dans la mesure du possible, présenter des caractéristiques favorables à la protection de l’environnement : Utilisation de matériaux recyclés ou recyclables, limitation des emballages, réduction des substances dangereuses, durabilité et possibilité de réemploi en fin de vie. Le candidat précisera, pour les produits concernés, les labels, certifications ou démarches environnementales dont ils bénéficient.

7- Conditions d’attribution du marché

A l’issue de l’analyse et du jugement des offres, le candidat choisi en sera avisé par écrit.

Il devra dans les HUIT JOURS à compter de la date de réception du courrier d'information d'attribution, fournir s'il ne les a pas déjà produits les certificats prévus par le code de la commande publique.

8 - Renseignements complémentaires

Toute question est à poser sur le site *https* : www.megalis.bretagne.bzh *au plus tard* 15 jours avant la remise des offres